

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2017

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 9
Pouvoirs : 2
Votants : 11

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 04/07/2017

Le 10 Juillet 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Christian BAISE, Yves DUMOULIN, Bernard GRISON, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Martial THEVENET.

Absents/Excusés : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC (Pouvoir Marc PECHOUX), Vincent LAUTIER, Pierre PERNET, Bernard REY, Richard SIMMINI (Pouvoir Bernard GRISON), Frédéric VALLOS, Daniel VIGNARD (Savignieux).

Assistaient : Christine FORNES (Ambérieux), Patrick LOUAHALA (DGS), Nathalie BRICHLER (CCDSV), François PALIX (Stagiaire),

Secrétaire de séance : Marc PECHOUX

OBJET : SPORTS – Participation au Tour de l'Ain cycliste 2017

M. Marc PECHOUX, Vice-président ayant suivi le dossier rappelle que le Conseil communautaire a approuvé le principe d'une participation à l'organisation du Tour de l'Ain Cycliste pour une étape du Tour de l'Ain cycliste à Trévoux en 2017.

La ville de Trévoux participe également à cette manifestation sportive en tant que ville d'arrivée de la 1^{ère} étape le 09 août 2017.

Une convention de partenariat doit être passée entre la CCDSV et l'association organisatrice (comité d'organisation du Tour de l'Ain Cycliste). Elle détermine les prestations assurées par l'association et précise les modalités administratives, techniques et financières de participation de la CCDSV.

Il est rappelé qu'une subvention de 10 000 € a été attribuée par le Conseil communautaire lors du vote général des subventions aux associations le 24 avril 2017.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la convention de partenariat à intervenir avec l'association Cyclisme organisation pour le tour de l'Ain 2017,
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat avec le comité d'organisation du Tour de l'Ain cycliste et toute pièce se rapportant à cette convention.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **04 AOÛT 2017**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170710-2017B22-SP
Affichage le : **04 AOÛT 2017**

A Trévoux, le 10 juillet 2017

Le Président,
Bernard GRISON

